

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST



N° 08-2026-50

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 17 septembre 2026

Convocation du : 10 septembre 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 22

Votants : 28

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre à dix-huit heures et trente minutes, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

ADMINISTRATION GENERALE : Approbation de la modification du règlement des marchés communaux

Présents : Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, Mme Annie MACIOCIA, Mme Annick PANTEL, M. Jean-Marc CURTET, M. Bertrand VERMOREL, M. Patrick THOLON, Mme Catherine BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER, M. Jean-Pierre COTTAZ, Mme Céline BAESSEN, Mme Elisabeth BOUCHARLAT, Mme Marie Gabrielle CHAUTARD, M. Pierre-Yves GARIC, M. Charles JEAN-LOUIS, M. Thierry MERESSE, M. Jacki PRAT, M. Xavier RADVAY, Mme Laëtitia RAPPET.

Représentés :

M. Lionel CHEVROLAT donne procuration à M. Sergio MANCINI

Mme Laurence ROUQUETTE donne procuration à Mme Sylvie CAILLET

Mme Valérie BERGER donne procuration à M. Bertrand VERMOREL
M. Christian FONTAINE donne procuration à Mme Anne LE GUYADER
Mme Sylvie MARTINON COCHARD donne procuration à Mme Caroline TERRIER
M. Vincent VIANI donne procuration à M. Xavier RADVAY

Absents : Mme Ludivine BUCILLIAT

Secrétaire de séance :

M. Jean-Marc CURTET

Le rapporteur rappelle à l'assemblée que la commune de Beynost accueille trois marchés hebdomadaires : le mercredi matin, le vendredi après-midi et le dimanche matin.

Le dernier en date est le marché des producteurs du vendredi après-midi, de 16h30 à 19h00, qui accueille également des producteurs Bio.

Afin d'améliorer la visibilité des marchés communaux, et dans la perspective de travaux à venir dans l'enceinte du complexe du Mas du Roux, il est opportun de déplacer les trois marchés sur le parking de l'ancien LIDL, propriété de la commune depuis février 2026.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le projet de règlement des marchés annexé à la présente délibération, qui remplacera le règlement qui datait de 2018 et prendra effet à compter du 1^{er} octobre 2026. Ce projet a fait l'objet d'un avis favorable de la part de la Fédération des Marchés de France. Il donnera lieu à un arrêté municipal d'application.

DELIBERE

Vu la loi des 2 et 17 mars 1971, relative à la liberté du commerce et de l'industrie ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L. 2212-1 et 2 et L.2224-18 ;

VU la délibération du Conseil Municipal n°07/24/08 en date du 24 mars 2007 relative à la création d'un marché communal sur le territoire de la Commune de Beynost le dimanche matin ;

VU l'arrêté du 9 mai 1995 réglementant l'hygiène des aliments remis directement au consommateur ;

VU la délibération N° 04-2018-32 du 29 mai 2018 relative à l'approbation du règlement des marchés hebdomadaires communaux ;

CONSIDERANT qu'il est indispensable de prescrire toutes les mesures réclamées par la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique, le maintien du bon ordre lors des marchés communaux hebdomadaires ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'établir un règlement unique pour tous les marchés communaux ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Votants	28
---------	----

Pour

28

Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annie MACIOCIA, Mme Annick PANTEL, M. Jean-Marc CURTET, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, M. Patrick THOLON, Mme Valérie BERGER, Mme Catherine BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER, M. Jean-Pierre COTTAZ, Mme Céline BAESEN, Mme Elisabeth BOUCHARLAT, Mme Marie Gabrielle CHAUTARD, M. Christian FONTAINE, M. Pierre-Yves GARIC, M. Charles JEAN-LOUIS, Mme Sylvie MARTINON COCHARD, M. Thierry MERESSE, M. Jacki PRAT, M. Xavier RADVAY, Mme Laëtitia RAPPET, M. Vincent VIANI

Contre

Abstention

NPPV

APPROUVE le règlement unique des marchés hebdomadaires communaux, tel qu'annexé à la présente délibération,

DONNE tout pouvoir à Madame le Maire pour la bonne exécution de ce dernier.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Caroline TERRIER,
Maire de Beynost